

Pour le Monde, taguer une mosquée en construction, c'est une profanation, hurler dans une église millénaire, non

Article rédigé par *Georges Michel*, le 22 mars 2018

Source [Boulevard Voltaire] Une église, selon *Le Monde*, ne serait pas un « lieu sacré » et manifester en hurlant dans un lieu destiné au culte catholique ne marque pas « une présence indigne ».

Le Monde aime bien jouer avec les mots. [Marine Le Pen](#) qualifie de « profanation » la manifestation de migrants dans la basilique Saint-Denis ? Le journal vespéral lance alors ses décodeurs, qui n'hésitent pas à parler d'« intox ». Il n'y a pas eu profanation. Nous allons vous en donner la preuve par A plus B. Et, ainsi, nous démontrerons que [Marine Le Pen](#) dit n'importe quoi. On vous l'a d'ailleurs souvent dit et répété !

Alors, pour cette petite démo, *Le Monde* sort son gros dictionnaire, histoire de faire son intéressant : « Selon le Larousse, “profaner” signifie “souiller un lieu ou un objet sacré par une présence indigne ou par un acte criminel”. » Or, poursuit *Le Monde*, qui se fait aussi, à ses heures perdues, dame catéchiste, « occuper brièvement un lieu, même s'il s'agit d'une église, ne peut pas être qualifié de “profanation” en soi, sauf à considérer qu'un migrant n'a pas le droit de se trouver dans ces lieux. Ce qui n'a pas grand sens, les églises étant des lieux ouverts, et irait également à l'encontre du message même de l'Église catholique sur le nécessaire accueil des migrants ». Là on atteint des sommets de mauvaise foi et de tartuferie qui ne manqueront pas, bien évidemment, d'émouvoir quelques chaisières abonnées à *Télérama* ou à *La Vie*. Mais peut-être que les journalistes du *Monde* n'ont pas vu la [vidéo](#). Bien évidemment, ces migrants ont le droit de se trouver dans ces lieux, mais pas pour y manifester scandaleusement.

Donc, pour résumer, une église, selon *Le Monde*, ne serait pas un « lieu sacré » et manifester en hurlant dans un lieu destiné au culte catholique ne marque pas « une présence indigne ». Donc, il ne faut pas parler de profanation, ce qui en découle que [Marine Le Pen](#)... CQFD.

Très bien. Mais alors, j'ai une petite remarque à faire au *Monde*, que d'aucuns qualifieront de malicieuse, c'est-à-dire inspirée par le Diable qui, comme chacun sait, se cache dans les détails. Le 12 janvier 2015, *Le Monde* consacrait un « dossier » aux actes anti-musulmans en France. Je cite le journal de référence : « Deux mosquées en chantier ont été profanées dans le Pas-de-Calais. Des croix gammées, des slogans nazis et une inscription “Charlie est vivant” ont été taguées sur la future mosquée de Liévin, en construction... » Si je comprends bien, pour *Le Monde*, fiche le bazar dans une église millénaire consacrée au culte catholique, ce n'est pas une profanation. Non, non. En revanche, taguer sur un bâtiment en construction, destiné à devenir une mosquée, c'est profaner. Eh oui. Il fallait le dire, c'est tout.